

L'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), institution administrative indépendante chargée de mettre en œuvre l'APD du Japon, est l'un des plus grands organismes d'aide bilatérale au monde à soutenir le développement socio-économique des pays en développement dans différentes régions du monde.

Conformément à sa nouvelle vision énoncée en juillet 2017, la JICA soutient la résolution des problèmes dans les pays en développement en combinant avec souplesse différents instruments d'aide.

Mission

La JICA, conformément à la Charte de la coopération au développement japonaise, œuvrera à la *sécurité humaine et à une croissance de qualité*.

Vision

Guider le monde en tissant des liens de confiance

La JICA, avec ses partenaires, jouera un rôle moteur pour tisser des liens de confiance à travers le monde, aspirant à un monde libre, pacifique et prospère où chacun peut espérer un avenir meilleur et réaliser son potentiel unique.

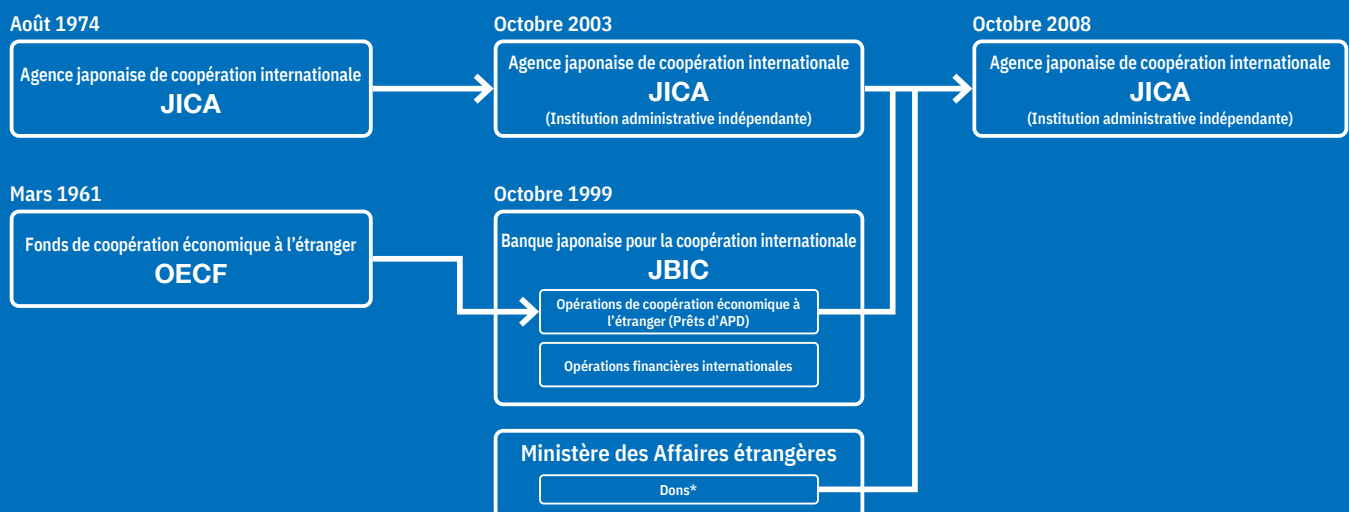
Actions

- 1 Engagement :**
S'engager avec fierté et passion à réaliser notre mission et notre vision.
- 2 Gemba :**
Aller sur le terrain (*gemba*) et travailler de concert avec la population.
- 3 Stratégie :**
Penser et agir de manière stratégique avec de larges perspectives à long terme.
- 4 Co-création :**
Réunir la sagesse et les ressources de divers horizons.
- 5 Innovation :**
Innover pour avoir un impact sans précédent.

Types d'aide et synthèse des opérations (exercice 2018)



Histoire



Note

* À l'exclusion des dons qui relèvent de la politique diplomatique japonaise et sont directement gérés par le ministère des Affaires étrangères.